

MISE EN ACCESSIBILITE DU COLLEGE JACQUES PREVERT

Localisation : ANDREZIEUX-BOUTHEON (42)

Client : Département de la Loire

Métier : Construction publique

Coût d'investissement :

795 000 € TTC

Als Basket
Gymnase Victor Lacoste

Description de l'opération

Afin de rendre ses établissements scolaires accessibles à tous, le Département de la Loire engage des travaux de mise en conformité au sein du collège Jacques Prévert. Une extension de la demi-pension sera notamment réalisée afin d'aménager de nouveaux vestiaires au personnel de cuisine.

Andrézieux-Bouthéon (42)

Missions

- Choix et coordination des intervenants (maîtrise d'œuvre, OPC, contrôleur technique)
- Pilotage de la phase conception
- Choix et gestion des contrats de travaux
- Suivi des travaux (technique, juridique, administratif et financier)
- Réception et livraison de l'ouvrage
- Suivi de l'année de parfait achèvement

Contrat

Mandat de maîtrise d'ouvrage

Maîtrise d'œuvre

EUTOPIA (architecte)
BDIBAT (BET Fluides / Economiste)
BOST (BET Structure)
Namixis SSICoor (CSSI)

Programme

Traitement des cheminements extérieurs
Mise en conformité de l'ascenseur
Mise en conformité des sanitaires et des vestiaires du personnel de cuisine
Mise en conformité des circulations (escaliers, portes, éclairages)
Mise en conformité de sanitaires élèves
Mise en place de chaises d'évacuation pour PMR

Avancement du projet

- 4e trimestre 2020 : Dépôt permis de construire
- 2e trimestre 2021 : Démarrage des travaux
- 2e trimestre 2022 : Livraison

Novim⁺

- Travaux en site occupé

